



REVUE DE PRESSE TOURISTIQUE
Du 7 & 8 juin 2022

Mission Communication

SOMMAIRE

01 **ECONOMIE** P3

- MEUBLES TOURISTIQUES : UN TRIBUNAL SUSPEND LA MESURE COMPENSATOIRE
AU PAYS BASQUE..... P3
- OMT : LA REPRISE DU TOURISME SUIT UN RYTHME SOUTENU P4
- EN FRANCE, LE TOURISME INTERNATIONAL REPART PROGRESSIVEMENT P5
- BUDGET : 50% DES FRANÇAIS POURRAIENT REVOIR LEUR PROJET VOYAGE A LA BAISSE P6

02 **TENDANCES** P8

- LE WEEK-END DE PROXIMITE PLUS QU'UNE MODE, UNE TENDANCE DE FOND..... P8

03 **CORSE** P11

- SURFREQUENTATION TOURISTIQUE EN CORSE : DES QUOTAS AUX ILES LAVEZZI P11
- LE PARISIEN, CELUI QUI NOUS VEUT DU BIEN P12
- PURCARACCIA : UN PARADIS D'ENFERARTICLE P13

04 **DIVERS** P14

- AERIEN : L'EUROPE IMPOSE 2% DE CARBURANTS DURABLES EN 2025 P14
- UNE NOUVELLE SOLUTION INNOVANTE POUR LES ACTEURS DU TOURISME EN NOUVELLE-
AQUITAINE P14

ECHO TOURISTIQUE DU 7 JUIN

MEUBLES TOURISTIQUES : UN TRIBUNAL SUSPEND LA MESURE
COMPENSATOIRE AU PAYS BASQUE

<https://www.lechotouristique.com/article/meubles-touristiques-un-tribunal-suspend-la-mesure-compensatoire-au-pays-basque>

Le tribunal administratif de Pau a suspendu une réglementation de la Communauté d'agglomération Pays basque destinée à freiner l'expansion des meublés touristiques type Airbnb.

Le tribunal administratif, saisi début mai d'un référé-suspension formé par un collectif de plus de 50 requérants, propriétaires et sociétés de conciergerie, a estimé dans son ordonnance qu'il existait un « doute sérieux » sur la légalité de cette délibération, adoptée en mars et en vigueur depuis quelques jours.

Il juge que la mesure de compensation, qui oblige les propriétaires à produire, dans la même ville et avec une surface équivalente, un bien sur le marché locatif à l'année pour compenser un logement transformé en meublé touristique, « est susceptible de méconnaître le principe de proportionnalité ».

24 communes concernées

Dans les 24 communes basques classées en zone tendue, « la rareté voire l'inexistence de locaux éligibles à la compensation », ne permettent pas à l'obligation posée d'être satisfaite, écrivent les juges des référés. Les éléments produits par l'Agglomération Pays basque « ne permettent pas d'établir que la pénurie alléguée serait d'une telle ampleur qu'elle ferait obstacle à ce que de nombreuses personnes puissent se loger », ont également estimé les juges.

« C'est un immense soulagement pour eux car ils avaient retiré leurs annonces des plateformes depuis mercredi et il y avait un risque de licenciements économiques », a réagi Me Victor Steinberg, avocat du collectif requérant. Plus de 16 000 meublés touristiques sont recensés dans les 24 communes concernées, soit une augmentation de 130% entre 2016 et 2020 selon l'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (Audap).

En novembre, une manifestation pour le droit au logement avait rassemblé entre 6 500 et 8 000 personnes dans les rues de Bayonne. Après ce référé-suspension, moyen d'urgence fondé sur la forme de la délibération, une audience au fond, sur le contenu même de la mesure et sur sa légalité, aura lieu dans les prochains mois.

« L'intérêt collectif a perdu face à l'intérêt privé »

De son côté, le président de la Communauté d'agglomération Pays basque et maire de Bayonne Jean-René Etchegaray a vivement réagi lors d'une conférence

de presse, jugeant cette « décision cataclysmique » en faveur de « ces pauvres sociétés civiles immobilières qui ont explosé ces deux dernières années dans un but purement lucratif ».

« Notre collectivité ne comprend pas l'appréciation des juges de considérer que ces sociétés sont prises au dépourvu », a abondé Daniel Olçomendy, vice-président de l'intercommunalité basque. « L'intérêt collectif a perdu face à l'intérêt privé, le sur-rendement gagné face au droit à se loger au Pays basque », a-t-il déploré.

Les élus de l'agglomération ont annoncé qu'ils allaient « se pourvoir devant le Conseil d'Etat », pointant un « message très négatif envoyé à la population ». Et de prévoir des « réactions à la hauteur de ce jugement ».

TOURMAG DU 8 JUIN

OMT : LA REPRISE DU TOURISME SUIT UN RYTHME SOUTENU

https://www.tourmag.com/OMT-la-reprise-du-tourisme-suit-un-rythme-soutenu_a114204.html

D'après l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), les destinations s'ouvrent et ont reçu près de trois fois plus d'arrivées internationales au premier trimestre 2022 qu'à la même période en 2021, soit 117 millions cette année contre 41 millions l'an passé. Bien que l'Europe et les Amériques soient en tête du rebond du secteur, la reprise des flux touristiques va également profiter à d'autres territoires.

Les données de l'OMT montrent que les arrivées internationales ont fortement augmenté au cours du premier trimestre de 2022.

Par exemple, dans les Amériques, bien que les niveaux de fréquentation soient restés en-dessous de ceux de 2019, les arrivées ont plus que doublé (+117 %) au cours des mêmes trois mois.

Le Moyen-Orient (+132 %) et l'Afrique (+96 %) ont également connu une forte croissance au premier trimestre 2022 par rapport à 2021, mais les arrivées sont restées respectivement 59 % et 61 % en dessous des niveaux de 2019.

Enfin, l'Asie-Pacifique a enregistré une augmentation de 64 % par rapport à 2021, mais les niveaux sont là encore bien inférieurs (93 %) aux chiffres de 2019.

Par sous-région, les Caraïbes et la Méditerranée européenne continuent d'afficher les taux de reprise les plus rapides (près de 75 % des niveaux de 2019).

De manière globale, la reprise progressive devrait se poursuivre tout au long de l'année 2022, car davantage de destinations assouplissent ou lèvent les restrictions de voyage. Au 2 juin, 45 destinations (dont 31 en Europe) étaient exemptes de restrictions liées à la COVID-19.

Une reprise touristique plus rapide que prévue

Le dernier indice de confiance de l'OMT a montré un net rebond. En effet, pour la première fois depuis le début de la pandémie, l'indice est revenu aux niveaux de 2019. Selon la dernière enquête du groupe d'experts de l'OMT, une grande majorité de professionnels du tourisme (83 %) voit de meilleures perspectives pour 2022 par rapport à 2021.

De plus, les experts sont désormais plus nombreux (48 %) à envisager un retour possible des arrivées internationales aux niveaux de 2019 en 2023 (contre 32 % dans l'enquête de janvier).

Ce constat positif est tout de même à nuancer, dans la mesure où certains freins continuent de barrer la route à la reprise du tourisme international.

C'est le cas du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine, qui a d'importantes répercussions économiques au niveau mondial, exacerbant les prix déjà élevés du pétrole et l'inflation générale et perturbant les chaînes d'approvisionnement internationales.

La fermeture en cours de certains grands marchés émetteurs, notamment en Asie et dans le Pacifique, peut aussi porter préjudice à la relance touristique internationale.

ECHO TOURISTIQUE DU 8 JUIN

EN FRANCE, LE TOURISME INTERNATIONAL REPART PROGRESSIVEMENT

<https://www.lechotouristique.com/article/en-france-le-tourisme-international-repart-progressivement>

La crise sanitaire et ses conséquences sur l'activité touristique en France sont-elles définitivement enterrées ? Les derniers indicateurs publiés par Atout France dans sa note de conjoncture mensuelle laissent en tout cas entrevoir une amélioration notable des performances du secteur ce printemps.

En effet, les recettes du tourisme international s'établissent à 4 milliards d'euros en mars 2022, « soit -4% seulement du niveau pré-pandémique », indique Atout France. Et ce « malgré le déclenchement de la guerre en Ukraine qui, pour l'instant, n'atteint pas les comportements touristiques ». Le retour de la clientèle étrangère profite à l'hôtellerie haut de gamme, notamment à Paris et en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La clientèle asiatique fait toujours défaut

Néanmoins, si les marchés européens et américains « reprennent des couleurs », la clientèle asiatique n'a toujours pas fait son retour dans l'Hexagone. Le transport aérien n'a donc pas retrouvé son niveau d'avant crise, et les arrivées internationales sont en retrait de 33% par rapport à la même période, en 2019.

Atout France dresse néanmoins un « panorama positif » des semaines qui viennent de s'écouler, et se montre optimiste pour la période estivale. « Les baromètres sur les intentions de voyage traduisent un besoin de vacances important. Le redressement des carnets de commande dans l'aérien se poursuit, bénéficiant en particulier aux destinations du pourtour méditerranéen ».

D'autant plus que la clientèle domestique, elle, continue de répondre présente « en masse » : les volumes de nuitées des Français sur le territoire atteignent quasiment les niveaux du premier trimestre de 2019 (-4,8%) et bondissent (+23,4%) par rapport au premier trimestre de 2021.

ECHO TOURISTIQUE DU 8/06

BUDGET : 50% DES FRANÇAIS POURRAIENT REVOIR LEUR PROJET VOYAGE A LA BAISSÉ

https://www.tourmag.com/Budget-50-des-Francais-pourraient-revoir-leur-projet-voyage-a-la-baisse_a114230.html

L'étude, réalisée par OpinionWay pour le compte d'Allianz Partners, a interrogé 9 107 personnes en Autriche, en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne, aux Pays-Bas, en Suisse, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

L'étude avait pour but d'obtenir un aperçu de la confiance des consommateurs dans les voyages avant la période des vacances d'été 2022 et d'identifier les principaux défis auxquels les voyageurs seront confrontés cet été.

Alors que l'impact de la pandémie sur la vie quotidienne semble s'atténuer dans la plupart des pays du monde, l'étude révèle que la confiance dans la capacité à voyager est en hausse (77 %) par rapport à l'hiver dernier (58 %).

Toutefois, la moitié des personnes interrogées (50 %) déclarent que l'augmentation probable du coût des voyages pourrait les pousser à revoir à la baisse leurs escapades estivales cette année.

De même, près de la moitié (47 %) disent que l'état de leurs finances personnelles pourrait les obliger à revoir à la baisse leurs ambitions.

Le boom des « staycations », une tendance qui perdure

Quant à ceux qui ne prévoient pas de vacances d'été cette année, la principale raison invoquée est qu'ils ne peuvent pas se le permettre, en raison de l'augmentation du coût de la vie et des voyages.

L'inquiétude liée à une nouvelle crise sanitaire constitue le deuxième obstacle susceptible d'empêcher le bon déroulement des vacances d'été (45 %). Elle précède les préoccupations liées à la situation géopolitique en Ukraine (42 %), ainsi que les obligations personnelles (43 %) et professionnelles (32 %).

Le manque de voyage à l'étranger lié à la crise sanitaire a créé un attrait pour les pays de résidence et cette tendance des staycations s'installe, malgré la réouverture des frontières.

L'Italie (81 %), l'Espagne (75 %) et les États-Unis (67 %) montrent la voie. En revanche, en Autriche (58 %) et en Suisse (57 %), les personnes interrogées envisagent avant tout de voyager à l'étranger.

Le budget joue un rôle important dans les intentions de voyage : près de la moitié (43 %) des personnes interrogées qui ne prévoient pas de quitter leur pays le citent comme principale raison. Plus d'un quart (27 %) disent ne pas pouvoir voyager à l'étranger en raison de la hausse des prix et 16 % préfèrent économiser leur argent.

La situation en France est représentative des tendances

Les données récoltées auprès des Français interrogés confirment les tendances de fond internationales :

- 50 % des personnes interrogées considèrent que leur situation financière pourrait avoir un impact sur leurs projets de voyage
- Le budget moyen dédié à ces vacances est de 1 890 euros (+ 660 euros par rapport aux vacances d'hiver)
- 41 % prévoient de partir en vacances quelle que soit la situation économique
- 55 % des Français recherchent des vacances relaxantes cet été
- Seulement 26 % des Français prévoient de partir à l'étranger
- Les Français adoptent massivement la tendance du « staycation » avec 64 % des Français qui prévoient de voyager en France

« Alors que nous entrons dans le premier été après trois ans de restrictions de voyage dues au Covid, il est particulièrement intéressant de voir que la pandémie n'est plus la principale préoccupation des vacanciers. Les « staycations » sont devenues populaires pendant la pandémie et semblent être une tendance qui va perdurer pour de nombreuses personnes qui font face à l'augmentation du coût de la vie et des voyages », analyse Joe Mason, directeur Marketing Voyages, chez Allianz Partners

TOURMAG DU 8 JUIN

LE WEEK-END DE PROXIMITÉ PLUS QU'UNE MODE, UNE TENDANCE DE FOND

https://www.tourmag.com/Le-week-end-de-proximite-plus-qu-une-mode-une-tendance-de-fond_a114185.html

Pour Weekendsk, la plateforme de vente de courts séjours, les 52 week-ends sont autant de possibilités d'évasion, saisies en moyenne 5 fois par an par les Français et en très large majorité autour ou relative proximité de leur domicile. De quoi stimuler la promotion des destinations régionales.

Selon la récente étude menée par Weekendsk expert en tourisme de proximité, un Français sur deux part une fois tous les trois mois en week-end.

Un comportement qu'il est possible de comparer avec les autres données de l'étude menée également sur l'Espagne et la Belgique.

Jusqu'à cette crise sanitaire et les confinements qui ont suivi, le modèle touristique français était basé sur les vacances scolaires, avec une inflexion pour la multiplication des courts séjours avec l'avènement des RTT.

Cette pratique est devenue encore davantage une tendance de consommation forte. Dans 55% des cas, les Français partent du samedi au dimanche et dans 31% des cas, les départs se font en semaine.

Quelques données essentielles à méditer

L'étude Weekendsk fait ressortir que :

- Près de 55% des Français partent 1 fois tous les 3 mois en weekend
- 72 % des Français et 96 % des Belges attendent des promotions pour réserver leur weekend.
- 37% des Français ont changé leurs habitudes de voyage depuis la pandémie (vs 53% pour les Espagnols)
- 96% des Français veulent consommer local lors de leur séjour
- 37% des Espagnols prennent des jours de congés autour des jours fériés (contre 6% pour les Français)

Le tourisme court et local se confirme post-pandémie

Après deux ans de crise sanitaire et une quasi-impossibilité de voyager, le séjour local confirme en 2022 sa position sur le marché touristique.

Selon les résultats de l'étude, si 63% des Français déclarent ne pas avoir modifié leurs habitudes de voyage en raison du covid, pour les 37% restants, la décision est prise de voyager en France (49%), en Europe (20%), ou encore de rester dans leur propre région (17%).

« Ces chiffres confirment la volonté des Français à voyager local, que ce soit en France ou dans les pays européens frontaliers. En deux ans, cette nouvelle façon de voyager est devenue une habitude de consommation.

On peut donc penser, et c'est une bonne nouvelle pour le secteur, que ces deux années ont créé une réelle tendance comportementale ancrée dans l'économie du tourisme », explique Sébastien Venturini, CEO et porte-parole de Weekendesk.

Ce n'est pas tout à fait pareil chez nos voisins : en comparaison, un Espagnol sur deux indique avoir changé sa façon de voyager, dans la plupart des cas (53%) pour rester sur le territoire. Et du côté des Belges, ils sont 34% à voyager au sein même de leur propre pays.

Le séjour court se consomme différemment d'un pays à l'autre : 37% des Espagnols prennent des congés autour des jours fériés, alors que c'est le cas chez seulement 6% des Français.

« Les Français ont moins de jours fériés que leurs voisins espagnols, c'est ce qui explique qu'ils prennent davantage de congés pour prolonger les week-ends ou pour s'offrir une pause sur une période de vacances scolaires.

Les Espagnols, avec 14 jours fériés par an et moins de congés payés sont, quant à eux, plus enclins à partir autour de ces jours non travaillés », explique Sébastien Venturini.

Week-end : le télétravail a-t-il changé le modèle ?

Quid du staycation et workcation. ?

En ce qui concerne la question de l'impact du télétravail sur leur fréquence de départ en week-end, l'étude note que cela n'a rien changé pour plus de 44% des Français interrogés.

36% précisent qu'ils ne font pas de télétravail et seulement 12% admettent que le télétravail leur permet plus de flexibilité dans le choix des dates. Seuls 3% partent plus souvent qu'avant et 3% partent plus longtemps.

Les chiffres sont quasiment équivalents pour les Espagnols et pour les Belges, à tout point de vue. Les Européens préfèrent tout de même profiter pleinement de leur séjour en étant en congés malgré la flexibilité récente que permet le télétravail.

Partir en séjour-court oui, mais pas à n'importe quel prix et à certaines conditions

Avant toute réservation, plusieurs critères sont déterminants pour le voyageur afin de choisir l'offre idéale. Le prix, la destination et la sécurité sont considérés comme les critères de sélection les plus importants pour les Français.

L'attention accordée au prix est commune aux voyageurs Français, Espagnols et Belges. Parmi les voyageurs Français sondés, 92% comparent les offres de voyages, car pour 60% d'entre eux le prix est un frein à l'achat.

Les Espagnols sont 96% à comparer et les Belges 90%. Les promotions sont même décisives pour faire pencher la balance. 72% des Français attendent d'avoir une remise avant de réserver, ce chiffre monte même à 96 % pour les touristes Belges.

La problématique du pouvoir d'achat étant plus que jamais actuelle, il n'y a pas de petites économies.

Si les critères de prix, de destination et de sécurité revêtent un caractère prioritaire dans le processus de sélection, c'est moins le cas pour le développement durable, la politique d'annulation et la proximité.

Néanmoins consommer local est au cœur des préoccupations des sondés. Parmi le panel interrogé, 96% déclarent vouloir consommer des produits en circuit court et de saison. Les Espagnols et les Belges font beaucoup moins attention à ce critère. Respectivement ils ne sont que 65% et 42% à y prêter attention avant de réserver.

« Ces écarts de résultats sont purement dus aux différences culturelles entre pays. Le Français est locavore, il aime son territoire, son terroir et les produits qui lui sont propres », souligne Sébastien Venturini.

54% des Hexagonaux optent pour un séjour en demi-pension. En pleine crise du pouvoir d'achat, manger sur place permet : de réduire les dépenses extérieures, une flexibilité en cas d'activité la journée, mais aussi une logistique plus simple pour les couples avec enfants.

Weekendesk observe qu'une grande majorité des voyageurs (63%) portent une importance forte aux avis d'anciens clients. Du côté des mesures sanitaires dans les hôtels, un Français sur deux n'y accorde plus d'intérêt.

« Aujourd'hui les voyageurs aspirent à reprendre leur vie d'avant sans penser aux contraintes auxquelles ils ont trop longtemps été confrontés. Leur volonté de repartir en voyage est forte », décrypte Sébastien Venturini.

Partir en séjour-court : où et pour quoi faire ?

Les Français sont dans l'ordre attirés par le bord de mer (58%), la ville (22%), la campagne (11%) puis la montagne (9%).

Le séjour court et local est un parfait mi-chemin entre un week-end à la maison et des vacances longue durée. Mais organiser un séjour n'est pas une mince affaire, surtout lorsqu'il s'agit de réserver indépendamment : le transport, l'hébergement et les activités.

Weekendesk observe que 53% des voyageurs Français optent pour des séjours tout compris, avec activité et restauration sur place, ou encore des circuits thématiques.

« Les Français qui choisissent ce type de séjour achètent une tranquillité d'esprit en soulageant leur charge mentale. Pour eux, il est cohérent et nécessaire de simplifier leur séjour avec une offre packagée pour une escapade de courte durée », analyse Sébastien Venturini.

ECHO TOURISTIQUE DU 6 JUIN

SURFREQUENTATION TOURISTIQUE EN CORSE : DES QUOTAS AUX ILES LAVEZZI

<https://www.lechotouristique.com/article/surfrequentation-touristique-en-corse-des-quotas-aux-iles-lavezzi>

L'Assemblée de Corse, réunie en session jeudi et vendredi à Ajaccio, a adopté un rapport prévoyant la mise en place « dès l'été 2022 » de quotas notamment sur les îles Lavezzi des Bouches de Bonifacio pour gérer la fréquentation touristique.

Ce rapport du président du conseil exécutif concerne « les trois sites emblématiques » de Bavella, de la Restonica, et des îles Lavezzi. Il vise à « repenser l'accueil sur ces territoires sensibles en abordant la problématique de gestion du milieu naturel sous l'angle de la régulation des flux et de la promotion d'un tourisme durable ».

Concernant les Lavezzi, le Conseil scientifique de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio a ainsi « validé, à l'unanimité » des « quotas annuels de fréquentation humaine ». Ils ont été fixés à « 200 000 visiteurs maximum entre 2022 et 2026 », « 150 000 personnes maximum débarquant sur la partie terrestre dès 2026 » et un « quota journalier » défini « à 2 000 personnes maximum présentes simultanément sur la partie terrestre de l'île, détentrices d'une autorisation ou d'une réservation ».

Les résidents prioritaires

« Les résidents de Corse devront être prioritaires sur les réservations », précise encore le rapport.

Concernant la mise en application de ces mesures, un « plan d'actions pour la saison estivale 2022 » a été finalisé prévoyant notamment un accord entre l'office de l'environnement de la Corse et les bateliers pour l'usage d'un ponton.

Les Lavezzi sont un archipel de 23 îles, îlots et récifs granitiques situé à 10 kilomètres au sud-est de Bonifacio, en Corse-du-Sud. L'archipel tire son nom de l'une de ces îles : l'île Lavezzo ou Lavezzu en langue corse.

Des « zones de tranquillité »

Une partie de l'île Lavezzo sera fermée afin de créer des « zones de tranquillité en période estivale » qui sont des « zones à enjeux écologiques ».

Un marché est en cours d'élaboration pour mettre en place un système de ramassage des déchets sur l'île.

Pour Bavella qui est situé au coeur du parc régional naturel de Corse et accueille les pics et murailles rocheuses des « Aiguilles », un site prisé de randonnée, le rapport prévoit des « mesures d'urgences à déployer pour la saison estivale 2022 », notamment la mise en place d'un nouveau parking et la régulation de sa capacité d'accueil journalière.

Concernant la vallée de la Restonica, site de randonnée près de Corte (centre), les actions passent par la mise en place de points d'informations et la gestion des stationnements.

« L'objectif à atteindre est de protéger (..) et transmettre dans les meilleures conditions aux générations futures un patrimoine naturel, paysager et culturel exceptionnel », conclut le rapport.

CORSE MATIN DU 8 JUN

LE PARISIEN, CELUI QUI NOUS VEUT DU BIEN

grande ampleur, la lutte contre les incendies ou les voies d'eau et l'intervention en milieu toxique.

Après son baptême, le navire entamera une tournée inaugurale sur la façade méditerranéenne qui lui vaudra de faire escale à Ajaccio et Bastia.

TOURISME

Le Parisien, celui qui nous veut du bien...

C'est toujours sympathique d'être... mal classé par des confrères continentaux. À la veille des vacances d'été et alors que beaucoup de touristes ont déjà débarqué sur nos plages, *Le Parisien* n'a pas hésité à catapulter la Corse parmi les destinations à éviter cet été. « *Si les destinations ne manquent pas, mieux vaut en éviter certaines pour ne pas se retrouver au milieu d'une foule trop dense* », expliquent les journalistes de ce quotidien. Trois destinations à éviter : Venise, Barcelone et la Corse. Pourquoi la Corse ? « *La Corse est une destination très prisée des Français durant l'été : elle n'est pas loin, elle est dépaysante, elle offre de très belles plages et en prime, on y parle français. Ces atouts sont aussi des inconvénients puisque les lieux touristiques sont noirs de monde en juillet et en août. Si vous désirez du calme, ce n'est clairement pas le bon endroit où vous rendre, et on ne parle*

pas des prix qui gonflent durant cette période de l'année. »

Un conseil amical, mais il faut croire que les futurs vacanciers ne tiendront pas trop compte de cet avis. On espère surtout que, grâce au *Parisien*, nous parviendrons à étaler la saison...

POLLUTION DU TAVIGNANU

Les stations d'épuration pas en cause

À la suite de l'alerte lancée par le collectif Tavignanu Vivu quant à l'apparition d'une pollution dans le Tavignanu au niveau du pont d'Altiani (*notre édition d'hier*), les premières investigations ont été menées sur les deux stations d'épuration présentes dans le secteur et gérées par la communauté de communes du Centre Corse : celle de Corte et celle de Poghju di Venacu. À la demande de l'inspecteur de l'environnement de la DDTM, des vérifications ont été effectuées sur les deux installations, où aucune anomalie ou dysfonctionnement n'ont été détectés. Parallèlement, Tavignanu Vivu insiste sur l'importance « *de connaître l'origine de ces pollutions récurrentes et de prendre les mesures nécessaires pour les faire cesser* ».

Purcaraccia : un paradis d'enfer

QUENZA Lorsque l'image de carte postale se mue en « Very Bad Trip ». À Bavelia, le site de Purcaraccia doit faire face en été à l'assaut de touristes attirés par les piscines naturelles et les photos de rêve partagées sur Instagram. Quand le selfie peut coûter la vie



Une jeune femme a perdu l'équilibre et chuté du haut de la falaise l'an dernier.



Un lieu de baignade prisé mais où les accidents se multiplient.

PHOTOS A-F 1

Ils ont envie d'aventure, de découverte. À l'aïet de nouvelles sensations et nouveaux paysages, leur tour-opérateur les oriente alors vers des idées de randonnées en Corse, hôtées des sentiers battus. Le jeune couple met le cap sur l'Alta Rocca et Purcaraccia, séduits par le profond magma sauvage, les eaux turquoise des cours d'eau et ses incroyables cascades.

La nuit, on la connaît... Après être perdus, les vacanciers se

sont retrouvés bloqués au niveau de la rivière. Chute, entorse. D'importants moyens sont engagés pour secourir les victimes. L'homme blessé sera hélicoptéré à la nuit tombée et transporté à l'hôpital.

« Les piscines naturelles sont rendues par les sites de montagne comme magiques. Purcaraccia est perçue comme une randonnée familiale et agréable. Alors que le sentier est non balisé et absolument pas sécurisé à ce jour. Le

site est victime de sa beauté et de son succès. Compliqué maintenant de dire que c'est dangereux », introduit le commandant Franck Fiorina, de la compagnie de gendarmes de Sariñe.

Quand la balade tourne à la catastrophe

En moins d'un an, deux personnes ont perdu la vie aux cascades de Purcaraccia. Une jeune femme, en août 2021, a fait une chute mortelle en prenant une photo. En tendant son téléphone, elle a chuté dans le vide (ce qui avait conduit le préfet de Corse à restreindre l'accès pendant un mois aux groupes accompagnés d'un professionnel habilité). Tandis qu'un homme est mort en avril de cette année, sous le poids de son fils. Un autre a été grièvement blessé fin avril lors d'une simple balade en famille.

Début comme un coin de paradis en bord de rivière par les socioprofessionnels, le site a vu sa côte de fréquentation monter en flèche ces quatre dernières années, boostée par les photos sublimes postées sur les réseaux sociaux. Apparemment, le lieu était

beaucoup plus intime, seulement fréquenté par les chasseurs, des habitants de Bavelia et quelques randonneurs. « En réalité, la randonnée là-bas n'est pas familiale. Les interventions sont souvent liées à la bobologie. Les vacanciers doivent prendre conscience que c'est à leurs risques et périls qu'ils s'engagent », ajoute le commandant de gendarmes.

Des randonneurs mal informés et peu équipés

Ces derniers temps, l'officier est régulièrement sur site, tôt le matin, pour réaliser de la prévention, analyser précisément les difficultés. « Mais, dès que l'un a le dos tourné, les gens finissent à l'insu de leur conscience. Au fil et à mesure, la fréquentation va crescendo et on compte actuellement une bonne centaine de personnes par jour, souvent des novices mal équipés. Ceux qui pratiquent le canyoning sont également nombreux à emprunter ces chemins. Sur place, en termes de signalisation, c'est le néant. Le seul panneau d'information a été déposé. Eté, on avoisine le millier de

personnes par jour. Avec les problèmes d'entretien et d'incollage qui en découlent.

Pentes raides, rochers à escalader, l'accès à Purcaraccia n'est pas des plus faciles. La randonnée dure en moyenne 2 h 15 aller-retour.

Parmi les visiteurs qui peuplent le lieu, on croise une jeune femme avec son bébé de huit mois, une autre enceinte, une petite fille de 7 ans en tongs, une motarde venue faire une halte dans le coin et qui arpent le site en bottines... que les militaires tentent de dissuader de continuer.

« Ils disent qu'ils sont habitués à marcher, mais au final ils sont surpris. Et ça se retrouve souvent en arrivant au fil de l'été avec des publics âgés », s'inquiète le commandant Fiorina, qui ne peut pas verbaliser, mais seulement faire de la prévention et informer.

Au départ, le sentier qui s'étendait pas à été matérialisé par le passage de tous ces visiteurs. Mais le terrain demeure accidenté. Actifs et surpris des piscines, les marcheurs se retrouvent sur un espace très humide et glissant.

La crainte d'un feu

Situé sur la commune de Quenza, Purcaraccia se trouve sur des parcelles privées. « On me

met la pression pour installer des panneaux de signalisation mais la problématique est que je ne peux rien faire, ce n'est pas de ma compétence. J'engage ma responsabilité si tel était le cas, alors que c'est aux propriétaires d'installer ces panneaux », jure la mairesse Roseline Raleli. Les propriétaires privés, très nombreux, laissent les randonneurs parcourir leurs terrains depuis longtemps. Pour la plupart, ces parcelles sont dites en « bien non délimité » (BND).

« Les accidents qui surviennent sont surtout le fait de personnes qui partent seules. Pas de celles qui sont encadrées par des socioprofessionnels », fait-elle remarquer.

Réguler le flux des visiteurs et assurer leur sécurité, sans pour autant fermer l'accès au public... « Imaginer, c'est à un incendie en plein été quand le site est bondé », s'inquiète comme chaque année la mairesse avant le début de la saison, à la simple évocation du site de Purcaraccia.

ANGE-FRANÇOIS ISTRIA



Des promeneurs avides de beaux paysages et d'une nature préservée.

Un projet de parking pour réguler le flux

Tôt le matin, les voitures stationnent déjà au bord de la route. Face à la surfréquentation, l'intercommunalité est en train d'étudier l'aménagement d'une aire de stationnement payante en dessous de Purcaraccia, qui sera mise en place l'an prochain, pour réguler le flux de visiteurs et centraliser le départ des promeneurs vers les cascades. « L'intérêt a un projet d'aménagement un parking sur une parcelle privée et d'orienter le public vers ces aires de stationnement, en interdisant de se garer le long de la route », indique Véronique Sangas, la directrice de l'office de tourisme intercommunal.

Comme pour les autres sites emblématiques, l'OTI fournit des recommandations notamment au niveau de la tenue vestimentaire et des consignes de sécurité. Même si elle a pour consigne de ne pas faire de puits sur les canyons et les cascades, il s'agit de la première demande du public. « La règle est de ne s'y rendre



Les militaires informent les visiteurs sur les particularités du site.

qu'accompagné d'un professionnel. C'est un site dangereux, situé sur des parcelles appartenant à des particuliers et fréquemment on ne peut pas entrer sur une propriété privée sans autorisation. « L'idée est que les gens ne puissent plus accéder aux cascades de Purcaraccia sans un guide.

Un travail va être aussi réalisé avec les propriétaires pour qu'ils

puissent convenir avec l'intercommunalité sur les aménagements nécessaires et sécuriser l'accès.

« L'intercommunalité est encore en réflexion sur les autres aménagements possibles à Purcaraccia avec l'office de l'environnement, la région et les services de sécurité, puisque le risque majeur est aussi celui de l'incendie. »

A-F 1

Enfin des panneaux de signalisation

Depuis un an et demi, les propriétaires à Bavelia se sont regroupés en trois associations distinctes (« Bavelia-caractère », « Argiàviti suprana » et « Argiàviti sutana »).

Il est entrainé un travail de reconnaissance des parcelles, en grande partie en indivision.

Ensemble du site de Bavelia couvre environ 3 000 ha.

En attendant d'y voir plus clair dans le travail d'identification des terrains, les propriétaires privés ont décidé d'implanter des cet été des panneaux d'interdiction de passage.

« Des morts et des blessés chaque année »

« Purcaraccia est l'un des endroits les plus dangereux de Bavelia. Il y a des morts, des blessés chaque année, c'est la raison qui nous motive. Mais nous protéger ce site qui est merveilleux. Jusqu'à

présent, nous faisons une présence sur nos terrains. D'habitude, nous sommes obligés à faire respecter la propriété privée », avance Charles Cichona d'Arria, président de l'association Bavelia-canyons et de la fédération des associations.

Des sentiers non sécurisés

Les propriétaires vont poser eux-mêmes des panneaux pour indiquer que les sentiers sont non sécurisés, non balisés et qu'il y a danger. « Ainsi, ceux qui empruntent ces sentiers, engagent leur propre responsabilité. »

Une petite dizaine de panneaux vont être installés dans les prochains jours à différents endroits stratégiques sur l'ensemble de Bavelia. « On ne veut pas intervenir totalement d'interdire au site mais qu'il soit sécurisé à tous les niveaux pour rendre l'accès possible. »

A-F 1



Parcourir Purcaraccia en bottines à talon : la nouvelle mode qui fait fureur l'été 2022...

A-F 1

ECHO TOURISTIQUE DU 8 JUIN

AERIEN : L'EUROPE IMPOSE 2% DE CARBURANTS DURABLES EN 2025

<https://www.lechotouristique.com/article/aerien-leurope-impose-2-de-carburants-durables-en-2025>

Baptisée « ReFuelEU Aviation », l'initiative vise à stimuler l'offre et la demande de carburants durables pour l'aviation dans l'Union Européenne.

Réunis en conseil à Luxembourg, les ministres des Transports des pays membres de l'UE ont donc adopté le plan « ReFuelEU Aviation ». En projet depuis 2020, cette initiative vise à imposer aux fournisseurs d'avoir un minimum de 2% de carburants dits « aviation durable » à leurs carburants à base de kérosène, et ce dès le 1er janvier 2025.

Jusqu'à 63% en 2050

Le dispositif est évolutif : la part devra atteindre 5% en 2030, puis 20% en 2035 (dont 5% de carburants de synthèse) et enfin 63% en 2050. Pour l'Union européenne, ces quotas imposés permettront de favoriser l'utilisation de carburants durables pour l'aviation, qui « offrent la possibilité de réduire considérablement les émissions des aéronefs ». L'institution regrette toutefois que ce « potentiel » soit « largement inexploité », ces carburants ne représentant pour l'instant « que 0,05% de la consommation totale de carburéacteurs ».

En imposant ces nouvelles normes aux opérateurs du secteur, l'Union européenne souhaite stimuler le secteur de l'aviation qui doit contribuer « à la réalisation des objectifs de l'UE en matière de climat ».

TOUR HEBDO DU 8 JUIN

UNE NOUVELLE SOLUTION INNOVANTE POUR LES ACTEURS DU TOURISME EN NOUVELLE-AQUITAINE

<https://www.tourhebdo.com/actualites/une-nouvelle-solution-innovante-pour-les-acteurs-du-tourisme-en-nouvelle-aquitaine-698770.php>

Le comptage des visiteurs pour gérer la fréquentation d'un lieu

L'appel à idées de 2021, mené avec l'Agence d'attractivité et de Développement Touristiques Béarn Pays Basque, portait sur le thème de la Gestion des flux touristiques en zone de montagne en vue d'optimiser la gestion de certains sites très fréquentés et victimes de leur succès. Il a été remporté par l'éditeur basque spécialisé en intelligence artificielle HUPI.

La solution identifiée permet de compter en continu personnes et véhicules sur différents lieux de passage, grâce à des caméras embarquant un logiciel de traitement. Les données traitées permettent de fournir différents services : nombre de personnes présentes sur un site, prédictions pour les jours à venir, historiques, recommandations de redirection vers d'autres sites... présentés via des panneaux physiques (bord de route, offices de tourisme, etc.), applications mobiles ou sites web.

Une première expérimentation a eu lieu en conditions réelles à l'été 2021 sur 4 sites tests : en Béarn, sur le plateau du Bénou et le lac de Biou Artigues, deux sites emblématiques de la vallée d'Ossau ainsi que sur le plateau de Sanchèse (vallée d'Aspe). Au Pays Basque, sur la forêt d'Iraty qui a rencontré des problématiques de cohabitation des touristes avec le milieu pastoral.

Des améliorations à venir pour 2022

Cette première phase a permis de valider le concept et le fonctionnement du système et d'identifier des pistes d'amélioration. Grâce à un atelier de design thinking tenu en avril, de nouvelles fonctionnalités ont été développées pour enrichir le système avant d'étendre le dispositif sur de nouveaux sites à l'été 2022 :

Energie : fonctionnement avec un panneau solaire au cas où l'électricité ne serait pas disponible sur site.

Connectivité : fonctionnement avec une puce réseau IoT au cas où le wifi ne serait pas disponible sur site.

Mesure d'affluence : discrimination de certains véhicules comme les camping-cars, détection de la présence d'animaux ou des flux de véhicules en montée ou descente.

Installation physique : fixation sur différents types de supports (cabanes, poteaux etc.).

Cet outil intéresse d'ores et déjà plusieurs acteurs du tourisme, qu'ils soient situés en montagne ou ailleurs.

« Réaliser une expérimentation en conditions réelles, en collaboration avec des professionnels du tourisme, nous a permis d'éprouver la robustesse de notre technologie et d'ajuster ses fonctionnalités aux besoins du secteur. »

Romain Roquefere – Co-fondateur de Hupi



Atc.corsica

Site professionnel du tourisme Corse